



Rapport annuel sur la Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique

Publié : le 2024-09-02

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,
représentée par le président du Conseil du Trésor 2024,

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

N^o de catalogue BT1-71F-PDF
ISSN: 2818-6362

Ce document est disponible sur Canada.ca, le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Annual Report on the 2023–2026 Data Strategy for the Federal
Public Service

Rapport annuel sur la Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique fédérale

De : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Sur cette page

- [Message du dirigeant principal des données du Canada](#)
- [Résumé](#)
- [Introduction](#)
- [Première année : jeter les bases de la réussite](#)
- [Deuxième année : travailler à l'interopérabilité](#)
- [2026 et au-delà : cerner les lacunes et les défis](#)
- [Conclusion](#)
- [Annexe A. État d'avancement des actions de la première année](#)

Message du dirigeant principal des données du Canada

Les données jouent un rôle déterminant dans la prise de décisions éclairées et sont essentielles pour l'élaboration des services, des programmes et des politiques. En cette ère numérique, il s'avère indispensable de bien gérer les données pour en maximiser les avantages dans l'ensemble des organisations.

La Stratégie relative aux données de 2023-2026 pour la fonction publique (la Stratégie relative aux données) se veut une occasion :

- d'améliorer la façon dont nous gérons les données;
- d'investir dans le talent;
- de promouvoir une culture de l'innovation et de la collaboration;
- de garantir la confidentialité et la sécurité des données.

Nous mettons en œuvre la Stratégie relative aux données en nous appuyant sur les processus, les politiques ainsi que les initiatives en matière de données qui sont en vigueur au gouvernement fédéral. En nous alignant sur les travaux antérieurs et en les approfondissant, nous établissons une base solide pour la gouvernance des données au sein du gouvernement du Canada (GC), ce qui favorise l'interopérabilité, la transparence et une prise de décision fondée sur les données. Une gestion efficace des données permet non seulement d'améliorer les opérations en cours, mais aussi de préparer le GC sur le plan de l'intelligence artificielle (IA) et de soutenir la stratégie en matière d'IA à venir.

Résumé

La Stratégie relative aux données s'est révélée un outil essentiel pour nous aider à exploiter pleinement le pouvoir des données. Notre objectif est d'utiliser les données de manière stratégique et de modifier la façon dont nous gérons les données au sein de notre organisation. Le présent rapport présente nos réalisations, les défis auxquels nous avons été confrontés et ce que nous envisageons pour l'avenir dans le cadre de nos initiatives axées sur les données.

Les principales réalisations de la première année de la Stratégie relative aux données sont les suivantes :

- définition et mise en place d'une structure de **gouvernance** des données et des **processus** de gestion des données pour soutenir

l'interopérabilité et la réutilisation des données :

- création d'un comité au niveau des sous-ministres adjoints pour les initiatives pangouvernementales en matière de données, qui est lié à des comités opérationnels par l'intermédiaire de la Communauté de pratique sur les données et l'information et du Conseil des dirigeants principaux des données,
- clarification des rôles et des responsabilités des personnes qui gèrent les données ou qui travaillent avec celles-ci,
- intégration dans les processus de gouvernance des éléments dont il faut tenir compte relativement aux données, tels que l'attestation du dirigeant principal des finances, afin d'assurer une allocation efficace des ressources pour les investissements dans les données;
- élaboration de **normes** et de **lignes directrices** communes pour soutenir l'interopérabilité et l'échange de données dans l'ensemble du gouvernement :
 - mise en place des Normes référentielles pangouvernementales relatives aux données du GC, un nouvel instrument de politique destiné à soutenir l'interopérabilité, les trois premières normes référentielles relatives aux données ayant été approuvées aux fins d'utilisation dans l'ensemble du GC et d'autres étant en cours d'élaboration,
 - élaboration de la Norme pour la gestion des métadonnées ainsi que de l'Orientation sur la qualité des données afin de fournir des orientations sur les bonnes pratiques en matière de gestion des données;
- renforcement du **partage des connaissances**, de la **collaboration** et des **partenariats** entre les ministères et organismes, ainsi qu'avec les parties prenantes externes, afin d'utiliser et de conserver l'expertise et les ressources :
 - lancement du Catalogue des outils de données sur GCÉchange (lien interne) afin d'aider les fonctionnaires à acquérir, gérer et utiliser

les dispositifs de stockage des données et le matériel et les logiciels liés aux données,

- lancement du Dépôt fédéral de science ouverte du Canada pour permettre aux Canadiens d'accéder gratuitement aux articles et publications scientifiques du gouvernement fédéral,
- mise en place du DataHub scientifique fédéral, une plateforme du GC basée sur l'informatique en nuage pour faciliter l'échange de données et la collaboration entre les scientifiques,
- fusionner la Communauté de pratique sur les données intégrées du GC et les groupes de chefs de la gestion de l'information pour créer la Communauté de pratique sur les données et l'information (lien interne) afin de promouvoir l'harmonisation et la coordination au sein de la Communauté des données et de l'information, ainsi que la collaboration à des intérêts communs.

Au cours de la prochaine année, nous continuerons à nous appuyer sur ces réalisations et à élaborer des normes référentielles et des outils pour améliorer l'interopérabilité des données.

Au cours de la deuxième année de la Stratégie relative aux données, nous ajouterons les domaines d'intérêt ci-dessous.

- La législation sera examinée et, s'il y a lieu, des précisions y seront apportées, et les compétences en matière de données des employés de la fonction publique seront améliorées, afin de répondre aux préoccupations concernant l'échange des données et la réutilisation des sources de données à l'échelle du GC. Les **employés de la fonction publique** amélioreront leur capacité à utiliser efficacement les données dans leur travail, selon les rôles et les responsabilités définis. Nous mettrons en place des outils pour évaluer les lacunes dans les compétences et explorerons les possibilités de formation dans le domaine des données, ce qui comprendra le lancement de nouveaux cours de l'École de la fonction publique du Canada sur les fondements

de la gestion des données et les principes d'éthique en matière de gestion des données et des données désagrégées.

- Nous élaborerons un cadre pour assurer une gestion éthique des données et une utilisation responsable de celles-ci ainsi que des orientations et des normes de service qui privilégient l'adoption d'une approche d'« ouverture par définition » pour permettre l'exploitation des données au maximum de leur potentiel.

Nous continuerons à évaluer l'état actuel de la gestion des données et de l'information dans l'ensemble du gouvernement, ce qui permettra d'ouvrir la voie à des actions visant à relever les défis et à tirer le meilleur parti des possibilités.

Introduction

En 2018, le GC a publié le Rapport au greffier du Conseil privé : Feuille de route de la Stratégie de données pour la fonction publique fédérale. Ce rapport vise à améliorer la façon d'aborder la gouvernance des données dans l'ensemble du gouvernement. La pandémie de COVID-19 a souligné l'importance de l'analyse des données, non seulement au sein de notre organisation, mais aussi à l'échelle mondiale et dans diverses administrations.

La Stratégie relative aux données repose sur ce rapport, donnant ainsi lieu à un changement dans l'ensemble du gouvernement par le biais de ses quatre missions :

- données dès la conception;
- données pour la prise de décision;
- permettre la prestation de services basés sur les données;
- « habilitier » la fonction publique.

La première année de mise en œuvre de la Stratégie relative aux données, soit 2023-2024, a jeté des bases solides pour faire en sorte que la stratégie donne les résultats escomptés au cours de la deuxième année et au-delà.

Première année : jeter les bases de la réussite

► Dans cette section

Pour que le GC puisse utiliser efficacement les données pour fournir des services, il doit d'abord en établir les fondements. Tel était l'objectif pour la première année de la feuille de route pour la mise en œuvre de la Stratégie relative aux données.

Plusieurs ministères et organismes fédéraux ont contribué aux efforts pour atteindre cet objectif. Quelques éléments de leur réussite sont présentés ci-dessous. [L'outil de suivi](#) et l'annexe A du présent rapport contiennent des informations plus détaillées sur chaque mission de la Stratégie relative aux données et les actions connexes.

Les réalisations présentées dans le présent rapport portent principalement sur les huit priorités définies dans la feuille de route pour la première année. Les ministères et organismes fédéraux font des progrès importants à l'égard de leurs stratégies relatives aux données, chacune étant adaptée à leur contexte et à leurs besoins particuliers.

Amélioration de la gouvernance

Pour réussir la mise en œuvre de la Stratégie relative aux données, nous devons améliorer la façon dont nous gérons les initiatives pangouvernementales qui prévoient l'utilisation de données. Au cours des premiers mois de la mise en œuvre de la feuille de route, nous avons créé le Comité des sous-ministres adjoints sur les données et l'information, qui est présidé par le dirigeant principal des données du Canada et qui est lié à des

comités opérationnels existants par l'intermédiaire de la Communauté de pratique sur les données et l'information et du Conseil des dirigeants principaux des données (voir [Action 1.1.c](#)).

Nous avons mis sur pied des groupes de travail qui ont des responsabilités claires pour ce qui est d'élaborer, d'examiner et d'affiner les résultats de la Stratégie relative aux données. Cette approche a considérablement amélioré la façon dont nous coordonnons les efforts, d'autres dirigeants s'étant proposés pour présider ces groupes et contribuer à l'établissement des priorités. Elle a également permis de jeter les bases d'une collaboration permanente au sein du GC.

La Stratégie relative aux données nous a également permis de constater l'importance de bien définir les rôles et les responsabilités des personnes qui gèrent ou utilisent les données. Nous avons commencé à définir les responsabilités des dirigeants principaux des services numériques et des dirigeants principaux des données en tant qu'éléments d'un cadre de leadership global.

Nous sommes également en train d'examiner et de schématiser les rôles, les responsabilités et la gestion des données en ce qui a trait aux ressources de données de la fonction de contrôleur et des ressources humaines (voir [Action 1.1.c](#)). Ainsi, toutes les personnes concernées comprennent leurs responsabilités et leurs rôles dans la gouvernance des données, ce qui facilite l'utilisation des données en tant que ressource.

Les éléments relatifs aux données dont il faut tenir compte sont désormais davantage intégrés dans les processus de gouvernance. La Ligne directrice sur l'attestation du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet en est un exemple (voir [Action 1.3.b](#)).

Ces éléments relatifs aux données nous permettront, entre autres, de nous assurer que le dirigeant principal des finances consulte la personne compétente au sein de l'organisation responsable des données (généralement le dirigeant principal des données). Ainsi, il sera possible de

s'assurer que les répercussions financières des exigences relatives au cycle de vie des données d'une proposition, notamment les opérations et la mesure du rendement, sont correctement prises en compte. L'intégration des éléments à prendre en considération et des résultats de l'évaluation des coûts des données permet de déterminer la faisabilité des initiatives et d'allouer de manière appropriée les ressources pour les investissements liés aux données.

Renforcement des fondements de la gestion des données

Parallèlement à la mise en place de la gouvernance, les fondements de la gestion des données ont également été renforcés. Des équipes du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT), avec le soutien de Statistique Canada et du Bureau du Conseil privé, ont mis au point un nouvel instrument de politique appelé les Normes référentielles pangouvernementales relatives aux données du GC afin de favoriser l'interopérabilité au sein du GC (voir Action 2.2.a). En collaboration avec des partenaires clés, nous affinons le processus d'élaboration et d'approbation des normes référentielles relatives aux données. Les trois premières normes référentielles relatives aux données ont été publiées au cours de la première année de mise en œuvre.

Le SCT et Services aux Autochtones Canada ont réalisé d'importants progrès dans l'élaboration de normes sur les caractères et les écritures syllabiques autochtones. Ces normes aideront les peuples autochtones à reprendre leurs noms traditionnels, conformément à l'appel à l'action no 17 de la Commission de vérité et réconciliation (voir Action 2.1.c).

La Norme pour la gestion des métadonnées a été approuvée et est entrée en vigueur en janvier 2024. Elle remplace la Norme sur les métadonnées de 2010 (voir Action 2.2.b). La nouvelle norme fournit des orientations aux ministères fédéraux concernant la gestion des métadonnées pour

l'information et les données du GC. Selon la norme, une gestion efficace de l'information et des données nécessite un traitement adéquat des métadonnées.

L'Orientation sur la qualité des données a été approuvée et publiée à la suite d'une consultation à l'échelle du GC (voir Action 2.2.c). L'Orientation est basée sur le Cadre d'assurance de la qualité des données du GC et contient un vocabulaire commun pour mieux comprendre en quoi consiste la qualité des données ainsi que des conseils sur la manière de la garantir dans la pratique.

L'Orientation définit la qualité des données en fonction de neuf dimensions :

- accès;
- exactitude;
- cohérence;
- exhaustivité;
- constance;
- intelligibilité;
- pertinence;
- fiabilité;
- actualité.

Chaque dimension comporte des pratiques recommandées pour aider à évaluer et à gérer la qualité des données. Les ministères peuvent utiliser l'Orientation sur la qualité des données pour améliorer la disponibilité et l'interopérabilité des données, ainsi que la conception et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des services dans l'ensemble du gouvernement.

Partage des connaissances

Outre le renforcement des fondements de la gestion des données, nous nous sommes attachés à exploiter l'expertise existante en matière de données et d'informations dans l'ensemble du GC. L'École de la fonction publique du Canada a lancé un catalogue des outils de données sur GCÉchange ([lien interne](#)) en décembre 2023, afin de fournir aux fonctionnaires des ressources visant l'acquisition, la gestion et l'utilisation de dispositifs de stockage des données et de matériel et de logiciels liés aux données (voir [Action 4.3.c](#)).

Le catalogue des outils fait partie du Centre de ressources en matière de données de la Communauté des données du GC, et comprend des pages thématiques sur des sujets liés aux données. Nous collaborons avec d'autres ministères pour améliorer la collecte des données, attirer un public plus large et soutenir les initiatives gouvernementales.

Le [Dépôt fédéral de science ouverte du Canada](#) a été lancé en janvier 2024. Ce portail en ligne du GC permet aux Canadiens d'accéder gratuitement aux articles et publications scientifiques du gouvernement fédéral. En outre, Services partagés Canada collabore avec la communauté scientifique fédérale dans le cadre de son Programme scientifique à la création du [DataHub scientifique fédéral](#) (voir [Action 3.2.e](#)). Il s'agit d'une plateforme du GC basée sur le nuage qui fournit aux scientifiques fédéraux une infrastructure de données et des solutions d'analyse de renommée mondiale au moyen d'un modèle libre-service. Le DataHub facilite l'échange d'information et la collaboration entre les scientifiques grâce à des espaces de travail qui leur sont destinés. Services partagés Canada a lancé un projet pilote avec 10 ministères à vocation scientifique en 2023 afin d'affiner la plateforme en vue d'une utilisation plus large au sein du GC.

En 2023, la Communauté de pratique sur les données intégrées et les groupes de chefs de la gestion de l'information ont fusionné pour créer la Communauté de pratique sur les données et l'information. Cette

communauté se concentre sur l'optimisation de la valeur des données stratégiques et des ressources d'information au sein du GC en :

- favorisant l'harmonisation et la coordination au sein de la Communauté des données et de l'information;
- favorisant la collaboration sur des intérêts communs;
- améliorant l'élaboration et la tenue à jour des meilleures pratiques.

Par exemple, quatre groupes de travail et deux communautés de pratique se consacrent à la gestion de l'information et des données fondamentales, ce qui permet une consultation plus vaste des ministères.

Ces plateformes et ces forums favorisent l'échange de connaissances et d'expertise ainsi que l'efficacité, l'innovation et une culture de collaboration.

Deuxième année : travailler à l'interopérabilité

Alors que nous entamons 2024-2025, la deuxième année de la Stratégie relative aux données, nous nous engageons à poursuivre les progrès réalisés au cours de la première année, tout en lançant de nouveaux projets. Nous ferons appel à d'autres joueurs clés pour nous aider à poursuivre sur notre lancée. Le succès de la Stratégie relative aux données dépend de l'engagement pris dans l'ensemble du GC, les dirigeants des différents secteurs fournissant des orientations et fixant les priorités.

Pour la prochaine année, le SCT a fixé 18 priorités individuelles dans le cadre des quatre missions décrites dans l'introduction. Ces priorités seront réalisées parallèlement aux améliorations en cours, telles que l'élaboration et l'approbation d'ensembles plus complexes de normes référentielles relatives aux données et le renforcement de la gouvernance.

Les 18 priorités comprennent un large éventail d'initiatives visant à :

- renforcer la gouvernance, la gestion et la planification des données;

- mettre en place des cadres intégrés pour la gestion des talents dans le domaine des données;
- améliorer le partage des données afin d'optimiser l'utilisation et la réutilisation des données pour la mise en œuvre des politiques et des programmes et la prestation des services.

Les initiatives visant à améliorer la gestion et le partage des données comprennent l'examen et l'élaboration d'instruments de politique visant la gestion de l'information et des données, ainsi que la mise au point d'un outil d'évaluation axé sur les principes de données FAIR (faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables). Le renforcement de la gouvernance et de la planification des données consistera à préciser les rôles et les responsabilités des dirigeants en matière de données et à élaborer des orientations sur les besoins en données lors de l'élaboration des politiques.

Pour gérer les talents du GC en matière de données et optimiser l'utilisation des données pour les programmes et les services, nous ferons ce qui suit :

- créer des outils pour évaluer les compétences en matière de données;
- explorer les possibilités de formation sur les données et de recrutement dans le domaine des données;
- promouvoir les carrières dans le domaine des données au sein de la fonction publique;
- intégrer le développement des compétences en matière de données dans les plans de formation des ressources humaines.

Nous élaborerons également un cadre pour la gestion éthique et l'utilisation responsable des données, ainsi que des orientations et des normes qui privilégient l'application des principes d'« ouverture par définition ».

Afin d'améliorer le partage des données au sein du GC et entre les différentes administrations, nous examinerons les défis liés au partage des données et proposerons des solutions pour lever les obstacles à ce partage. De plus, nous étudierons la possibilité d'élaborer des lignes directrices pour

la création de centres de données afin de centraliser les données et de promouvoir un partage et une collaboration efficaces. Nous travaillerons également avec Services aux Autochtones Canada à l'élaboration de politiques et de protocoles visant à respecter la souveraineté et la gouvernance des données autochtones afin de repérer, de partager et de gérer les données autochtones de manière responsable et éthique.

À mesure que nous renforçons nos capacités de réutilisation et de partage des données, nous devons également mettre en place les mesures qui s'imposent en matière de sécurité et de protection de la vie privée. Les mesures seront mises en place grâce à une structure de gouvernance et à des pratiques de gestion améliorées, à une formation des employés et à la clarification de leurs rôles et des comportements attendus.

Nous aborderons chaque tâche de la même manière que le travail de base de la première année : planifier, concevoir, expérimenter et mettre à l'échelle au sein du GC. L'équipe chargée de la mise en œuvre de la Stratégie relative aux données continuera à rechercher des possibilités de mobiliser les partenaires et les parties prenantes dans l'ensemble du GC et de collaborer avec eux.

2026 et au-delà : cerner les lacunes et les défis

La Stratégie relative aux données prévoit un programme ambitieux visant à mieux utiliser dès le début la quantité appréciable de ressources d'information et de données du GC. Ce n'est toutefois qu'un début. Les observations des divers ministères et organismes offrent des perspectives précieuses sur l'évolution vers une culture de prestation de services numériques axée sur les données.

Nous devons relever les différents défis repérés dans le cadre des activités de mobilisation. Parmi ces défis figurent ceux liés aux éléments suivants :

- gouvernance;
- accès aux données et protection de la vie privée;
- nécessité d'un changement de culture permanent;
- intelligence artificielle (IA);
- limitations des ressources et des capacités.

Ces défis risquent certes d'être difficiles à relever, mais ils offrent des possibilités de croissance et d'amélioration. Alors que nous entamons la deuxième année de la Stratégie relative aux données, des plans clés sont en place pour relever ces défis de manière positive, selon les quatre missions qui y sont définies.

Nous nous concentrerons sur les mesures ci-dessous au cours de la deuxième année afin de relever efficacement ces défis et de faire progresser les missions de la Stratégie relative aux données.

- **Évaluation et établissement des priorités** : évaluation continue de la gestion actuelle des données et de l'information du GC en vue d'une action ciblée.
- **Allocation des ressources** : mesure fondamentale pour atteindre les objectifs et maximiser l'impact.
- **Renforcement des capacités** : promotion de la formation et du perfectionnement des employés, et réalisation d'investissements dans ces domaines, afin de tenir compte de la transformation culturelle et des possibilités émergentes (par exemple, IA, partage des données).
- **Collaboration et partenariats** : la collaboration dans l'ensemble du GC est essentielle pour veiller à ce que les actions de la Stratégie relative aux données permettent de régler des problèmes réels liés aux données et à l'information.
- **Gestion du changement** : l'adhésion des parties prenantes sera essentielle pour surmonter les difficultés liées au changement de culture (par exemple, mise en œuvre de l'IA).

- **Suivi de l'adoption** : déploiement d'efforts pour assurer une amélioration continue afin que le GC puisse relever efficacement les défis et tirer parti des possibilités de croissance et d'amélioration.

Conclusion

Au cours de la première année de la Stratégie relative aux données, nous avons jeté des bases solides pour la gestion et la gouvernance de nos données, en nous concentrant sur la mobilisation, la responsabilisation et la collaboration. Pour la suite, nous nous consacrerons à l'amélioration continue, à l'innovation et au déploiement d'efforts de collaboration pour façonner l'avenir de la fonction publique.

Ce premier rapport annuel met en lumière la manière dont les différents ministères contribuent aux efforts déployés pour faire avancer la Stratégie relative aux données, notamment en adaptant leur stratégie à leur contexte et à leurs besoins, tout en assurant l'harmonisation de celle-ci avec la Stratégie relative aux données.

Nous nous appuyerons sur ces réalisations, tout en tirant parti du plein potentiel des données et nous nous emploierons à renforcer notre structure de gouvernance, notre gestion et notre planification des données, à établir des cadres de talents pour les données intégrées et à améliorer le partage des données afin de mieux les utiliser pour la mise en œuvre des politiques et des programmes et la prestation des services numériques.

Annexe A. État d'avancement des actions de la première année

Se reporter à la [Stratégie relative aux données](#) pour obtenir une liste complète des actions.

1.1.c. Le SCT précisera les rôles et les responsabilités, ainsi que les liens entre les organismes et les activités existants en matière de données.

- Un comité des sous-ministres adjoints sur les données et l'information, présidé par le dirigeant principal des données du Canada, a été créé. Il est lié à des comités opérationnels existants par l'intermédiaire de la Communauté de pratique sur les données et l'information et du Conseil des dirigeants principaux des données.
- Les responsabilités du dirigeant principal des services numériques et des dirigeants principaux des données ont été définies et feront partie d'un cadre de leadership global.
- Un examen et une schématisation sont en cours pour préciser les rôles et les responsabilités ainsi que la gestion des données en ce qui a trait aux ressources de données de la fonction de contrôleur et aux ressources humaines.

1.3.b. Les organismes centraux fourniront des orientations sur le renforcement de la prise en compte des données, telles que l'identification des activités liées aux données qui sont nécessaires tout au long du cycle de vie d'une initiative, afin d'éclairer l'allocation appropriée des ressources.

- Les éléments relatifs aux données dont il faut tenir compte ont été ajoutés aux orientations pour les présentations au Cabinet, notamment à la Ligne directrice sur l'attestation du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet et au Guide d'établissement des coûts.

2.1.a. En collaboration avec les ministères, le SCT élaborera et mettra en œuvre un protocole indiquant les responsables de domaine de données dans l'ensemble de la fonction publique ainsi que des responsabilités claires pour ceux-ci en matière d'approbation et de gestion.

- Des travaux sont en cours avec le Conseil des dirigeants principaux des données pour définir les responsabilités en matière de gestion des données au sein des organisations fédérales. Il s'agit notamment de l'élaboration éventuelle d'un modèle de domaines de données, ce qui comprend la désignation de responsables des normes référentielles relatives aux données intégrées.

2.1.c. Le SCT, avec le soutien des Services aux Autochtones Canada (SAC), fera progresser l'élaboration de normes gouvernementales sur l'interopérabilité des données qui permettront aux peuples autochtones de récupérer leurs noms traditionnels, conformément à l'appel à l'action n° 17 de la Commission de vérité et de réconciliation.

- Le SCT et SAC travaillent actuellement à élaborer des normes sur les caractères et les écritures syllabiques autochtones.
- Au cours de l'exercice 2022-2023, SAC a procédé à une analyse ministérielle des besoins afin de soutenir la réponse pangouvernementale à l'appel à l'action no 17 de la Commission pour la vérité et la réconciliation. L'analyse de l'environnement en question a permis de constater l'importance des éléments techniques et stratégiques à prendre en considération pour résoudre correctement les questions relatives à la récupération des noms autochtones. Les éléments respectifs ont mis en avant des questions et des défis qui sont actuellement examinés par SAC.
- Ces questions portent sur les points suivants :
 - établir l'interopérabilité des systèmes et des données avec la prise en compte des caractères et des écritures syllabiques autochtones;

- établir la portée des langues et des caractères autochtones dans la mise en œuvre de la récupération des noms autochtones;
- remédier au manque d'harmonisation entre les pratiques autochtones d'utilisation des mononymes (c'est-à-dire des noms uniques avec une seule construction) et les exigences du système en matière de saisie des noms et des prénoms des personnes;
- évaluer le jeu de caractères du syllabaire autochtone canadien unifié en collaboration avec un comité consultatif autochtone dans le but d'intégrer les caractères et les écritures syllabiques autochtones dans son intégralité et de mettre en place un processus pour ajouter ou modifier des caractères.
- À la lumière des résultats de l'analyse, SAC est en train d'élaborer deux normes de données, en collaboration avec le SCT, à savoir une norme de données sur l'architecture des noms et une norme de données sur la reconnaissance des jeux de caractères, afin de permettre l'interopérabilité.

2.2.a. Le SCT définira les attentes et travaillera avec StatCan et d'autres pour permettre l'utilisation de normes communes par l'entremise de l'élaboration d'une liste évolutive de normes pour l'adoption à l'échelle du GC et la mise à l'échelle des données de référence en tant que service de StatCan.

- Un nouvel instrument de politique appelé Normes référentielles pangouvernementales relatives aux données du GC a été élaboré pour soutenir l'interopérabilité dans l'ensemble du GC. Les trois premières normes référentielles relatives aux données ont été publiées.

2.2.b. Le SCT définira les attentes et collaborera avec StatCan et d'autres pour permettre la découverte, l'intégration et la réutilisation des données en examinant et en élaborant des instruments de politique en matière de gestion de l'information et de données comme la norme du Conseil du Trésor sur les métadonnées, en élaborant un outil d'évaluation des principes FAIR

(faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables) et en fournissant des orientations sur l'évaluation des données existantes en vue de leur réutilisation.

- La Norme pour la gestion des métadonnées a été approuvée et est entrée en vigueur en janvier 2024. Elle remplace la Norme sur les métadonnées de 2010. La nouvelle norme fournit des orientations aux ministères fédéraux concernant la gestion des métadonnées pour l'information et les données du GC. Selon la norme, une gestion efficace de l'information et des données nécessite un traitement adéquat des métadonnées.

2.2.c. Le SCT et StatCan officialiseront les orientations visant à appuyer la mise en œuvre du cadre de la qualité des données du GC récemment élaboré, et travailleront avec les ministères en ce qui a trait à ces orientations.

- L'Orientation sur la qualité des données a été approuvée et publiée à la suite d'une consultation menée à l'échelle du GC. L'orientation est basée sur le Cadre d'assurance de la qualité des données du GC et fournit un vocabulaire commun pour mieux comprendre en quoi consiste la qualité des données ainsi que des conseils sur la manière de l'aborder dans la pratique.

3.2.e. SPC mettra à l'essai des solutions de stockage de données et de collaboration pour les données non classifiées qui répondent aux besoins des chercheurs scientifiques et constituent une première étape vers l'exploration et la validation des exigences en matière d'infrastructure pour permettre un meilleur partage des données entre les ministères.

- Le Dépôt fédéral de science ouverte du Canada a été lancé en janvier 2024 pour permettre aux Canadiens d'accéder gratuitement aux articles et publications scientifiques du gouvernement fédéral.
- Le DataHub scientifique fédéral a été mis en place dans le cadre du Programme scientifique de SPC, en collaboration avec la communauté

scientifique fédérale. Le DataHub est une plateforme du GC basée sur le nuage qui fournit aux scientifiques fédéraux une infrastructure de données et des solutions d'analyse de renommée mondiale au moyen d'un modèle libre service. Le DataHub facilite le partage d'information et la collaboration entre les scientifiques grâce à des espaces de travail qui leur sont destinés.

4.3.c. L'EFPC coordonnera un lieu commun où les ministères pourront partager des informations sur les boîtes à outils qu'ils ont développées.

- Un catalogue des outils de données sur GCÉchange (lien interne) a été lancé en décembre 2023 pour fournir aux fonctionnaires des ressources pour l'acquisition, la gestion et l'utilisation de dispositifs de stockage de données et de matériel et de logiciels liés aux données. Il contient des ressources provenant de 19 ministères et organismes et fait partie du Centre de ressources en matière de données de la Communauté de données du GC, ainsi que des pages thématiques sur des sujets liés aux données.

Date de modification :

2024-09-06